

## Décès d'un homme allongé sur la route à Poindimié



La collision a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, sur la RT3, au niveau de la mission de Tyé, soit à la sortie de Poindimié en direction de Touho. Photo archives LNC

### **G.C.**

*Crée le 06.06.2017 à 04h25*

*Mis à jour le 06.06.2017 à 10h12*

**FAITS DIVERS.** Un homme a été retrouvé mort sur la RT3 dans la nuit de vendredi à samedi, à Poindimié. Ivre, il était étendu sur la chaussée. Une voiture l'a percuté.

L'accident s'est produit aux environs de la mission de Tyé, à quelques centaines de mètres de l'embouchure de l'Amoa, dans la nuit de vendredi à samedi.

Un homme de 32 ans, fortement alcoolisé, est étendu sur l'asphalte. Aux alentours de 3 h 45, au passage d'une voiture, il ne réagit pas.

Il est violemment percuté par le véhicule. La conductrice s'arrête immédiatement, entreprend de lui porter secours et appelle à l'aide. Un peu plus tard, les pompiers constatent le décès de la victime.

Une enquête a été ouverte dans la journée de samedi. Confiée à la section de recherche de la gendarmerie, elle tentera de révéler les circonstances exactes de l'accident.

Il s'agira notamment de déterminer la raison pour laquelle la victime était allongée sur la chaussée, et de savoir si elle était vivante lorsque le choc s'est produit. Un groupe de personnes, auquel appartenait vraisemblablement la victime, était regroupé au bord de la chaussée à environ 200 mètres du lieu de la collision au moment où elle s'est produite.

Les premières investigations ont établi que la conductrice n'avait pas consommé d'alcool ni de stupéfiants.

Dans la triste série des décès de personnes allongées sur la route, le dernier épisode remontait à une nuit de février 2016, lorsqu'un homme d'une trentaine d'années, étendu au milieu de la RT1, à Koné, avait perdu la vie sous les roues d'un véhicule.